

Processus du Plan de Services Individualisé et Familial au SAED

Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
<p>Réception de l'arrêté du Président du Conseil Général</p> <p>Prise en compte de J</p>	<p>Responsable du SAED</p> <p>Secrétaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrer le départ de la mesure (J) pour mettre en place le déroulement de la mesure AED. 	<ul style="list-style-type: none"> Enregistrement de l'arrêté Programmer l'échéancier Envoyer l'accusé de réception de la mesure au service instructeur. Préparation du dossier.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
<p>Attribution de la mesure</p> <p>J+7 à J+12</p>	<p>Responsable du SAED</p> <p>Secrétaire</p> <p>Equipe Éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> Équilibrer le travail des intervenants éducatifs. Séparer au mieux l'espace privé et l'espace professionnel des intervenants éducatifs. Éviter les interactions affectives. Démarrer le processus PSIF. 	<ul style="list-style-type: none"> Désignation de l'intervenant éducatif par le responsable de la structure. Répartir les mesures en fonction du secteur géographique et du nombre de dossiers de l'Intervenant Éducatif. Informers la Famille, le Jeune et le T.M.S (courrier). Organiser les différents RV.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
<p>Présentation de la situation</p> <p>J+12 à J+21</p>	<p>Int. Éducatif</p> <p>T.M.S.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partager les informations. Analyser le sens de la demande. Organiser le travail de partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre au CMS ou au SAED. Concertation téléphonique. Fixer le premier RV en Famille.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
<p>Rencontre relais</p> <p>J+12 à J+21</p>	<p>Famille</p> <p>Jeune</p> <p>Int. Éducatif</p> <p>T.M.S.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Introduire le SAED dans la famille Présenter les personnes et leur rôle Echanger autour de la demande d'AED 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre au domicile de la famille en présence du jeune et du demandeur de la mesure. Fixer le RV de présentation du service SAED et en définir les modalités

Processus du Plan de Services Individualisé et Familial au SAED

Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Présentation du service SAED J+30 maxi	Famille Jeune Responsable SAED Int. Éducatif	<ul style="list-style-type: none"> Présenter l'AMSEAA, le SAED et l'offre de service. Préciser le cadre de l'intervention. Expliquer les principes du PSIF. Affirmer et symboliser le travail en équipe du SAED 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser et soutenir le déplacement de la famille dans les murs du SAED. Remettre le livret d'accueil, le contrat de prise en charge et le règlement de fonctionnement. Préparer l'accueil de façon conviviale. (boissons, pâtisseries) Visiter le service et présenter les personnes présentes. (Secrétaire, Psychologue, Intervenants Educatifs)
Rencontre de contractualisation éducative Validation des demandes J+30 à J+45	Famille Jeune Int. Éducatif	<ul style="list-style-type: none"> Préciser le sens et les objectifs de l'accompagnement éducatif. Fixer des perspectives de changement. Echanger autour du déroulement de la mesure en fonction des demandes et des attentes du Jeune et de sa Famille. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre du Jeune et de sa Famille au domicile familial. Signature du document de validation des demandes. Reprise du livret d'accueil pour compléter des informations (modes de communication, rythme des visites, etc.) et en vérifier la compréhension.
Accompagnement éducatif Tout au long de la mesure. Rythme en fonction des situations	Famille Jeune Int. Éducatif	<ul style="list-style-type: none"> Travailler le lien entre les différentes perceptions des difficultés exprimées et les besoins à satisfaire qui en découlent. Rechercher et valoriser les compétences des personnes et les ressources du milieu. Envisager des moyens à mettre en place en fonction des besoins à satisfaire, des projets et des attentes du Jeune et de sa Famille. Valider les plans d'action à partir de consensus. Mettre en place des actions concrètes et mesurables. Accompagner les actions et les rendre significatives. Travailler sur la communication du changement. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer régulièrement le Jeune et les membres de la famille séparément ou ensemble. Favoriser la mise en réseau des personnes ressources. Proposer un bilan du Jeune pour éclairer ses compétences et ses éventuelles fragilités. (Psychologue du SAED) Etablir une fiche de visite destinée au Jeune et à sa Famille afin de formaliser le contenu de la visite et assurer au mieux la lisibilité du travail éducatif.

Processus du Plan de Services Individualisé et Familial au SAED

Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Mise en commun de l'avancement de la mesure 1 ^{er} tiers de la mesure	Responsable SAED Psychologue Equipe Éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Rompre l'isolement de l'intervenant éducatif. • Conforter le travail éducatif mis en place. • Questionner d'autres pistes de travail. • Renforcer la légitimité de l'intervenant éducatif dans son intervention en direction du Jeune et de la Famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposer la problématique, les objectifs et les moyens envisagés et /ou mis en place. (génogramme) • Partager son analyse de la situation avec l'équipe du SAED. • Noter les éléments abordés.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Rencontre de restitution	Famille Jeune Int. Éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les compétences des différents acteurs. • Envisager d'autres pistes de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager le contenu de la rencontre de restitution avec le Jeune et la Famille. • Remplir la fiche de visite.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Présentation du travail du psychologue dans le cadre du PSIF En fonction des demandes	Jeune Famille Int. Éducatif Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> • Démystifier le rôle et la fonction du psychologue. • Présenter le cadre d'intervention du psychologue au SAED. • Présenter les modalités d'intervention du psychologue. • Exposer l'intérêt du bilan psychologique dans le cadre du PSIF. • Permettre par la visite en famille du psychologue d'élargir la problématique au contexte et d'évaluer le facteur systémique et les perspectives de changement de la Famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du Jeune et de sa Famille au domicile familial. • Fixer les modalités des différentes étapes du bilan psychologique (si accord du Jeune et de la Famille pour effectuer le bilan)
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Bilan du Jeune	Jeune Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la personnalité du Jeune, ses compétences et ses fragilités. • Apporter un éclairage psychologique dans l'accompagnement éducatif. • Proposer des moyens à mettre en place en fonction des difficultés repérées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la perception du sens de la mesure SAED, les désirs, les attentes et les projets du Jeune. • Faire le bilan autour des 6 niveaux PSI, définir les besoins à satisfaire, les moyens à mettre en place et les engagements qu'il serait prêt à prendre. • Restituer le compte rendu au Jeune et définir avec lui les sujets qui pourront être partagés avec sa Famille.

Processus du Plan de Services Individualisé et Familial au SAED

Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Restitution du bilan psychologique	Jeune Famille Psychologue	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à portée de tous l'éclairage des éléments du bilan psychologique. • Renforcer les sentiments de compétence du Jeune et de la Famille dans leur analyse de la situation. • Envisager de nouveaux moyens à mettre en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du Jeune et de sa Famille au domicile familial ou dans les locaux du SEAD. • Partager les éléments du bilan et dégager des pistes de travail. • Proposer des moyens à mettre en place avec ou sans l'accompagnement du psychologue. • Ecrire le compte rendu de la restitution du bilan et le remettre au Jeune et à sa Famille.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Travail de partenariat Tout au long de la mesure	Int. Éducatif Psychologue* Personnes Ressources (Ecoles, CMPP, CMP, AMF, DDPJJ, PMI, UTAS, ...) * si implication avec le Jeune et sa Famille	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en réseau les personnes ressources. • Organiser les services à rendre. • Mobiliser l'engagement des personnes ressources. • Communiquer sur le changement. • Partager les informations et l'analyse de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valider au préalable le travail de partenariat par la Famille. (Responsables légaux au minimum) • Participation à des synthèses, etc. • Restitution à la Famille et au Jeune.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Préparation de la rencontre PSIF avec la Famille E - 55 « E » = fin de mesure	Jeune Famille Int. Éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la Famille à se positionner. • Recueillir les positions de la Famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les points de consensus. • Formaliser les propositions.
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Mise en commun des perspectives de la mesure éducative E - 50	Responsable SAED Psychologue Equipe Éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter les arguments de l'intervenant éducatif. • Questionner d'autres pistes. • Positionner le service. • Renforcer la légitimité de l'intervenant éducatif dans ses propositions en direction du Jeune, de la Famille et de l'ASE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager son analyse de la situation avec l'équipe du SAED. • Exposer les propositions de fin de mesure, de demande de prolongation, etc. • Valider les propositions par le service.

Processus du Plan de Services Individualisé et Familial au SAED

Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Préparation de la Rencontre PSIF	Int. Éducatif Coordonnateur PSIF* TMS	<ul style="list-style-type: none"> Préciser les orientations et les propositions en direction de la Famille et du Jeune. Favoriser le bon déroulement de la rencontre PSIF. Impliquer le Service de l'ASE dans les différentes propositions. Rechercher une cohérence dans les propositions. 	<ul style="list-style-type: none"> Rassembler les différents points de vue qui animeront la rencontre PSI. Rechercher les points de consensus autour des propositions. Organiser le contenu et les enchaînements des différents thèmes abordés à la rencontre PSIF. Questionner la position du TMS. Evaluer la faisabilité des propositions.
E-45	* Autre Int. Educatif ou Psychologue		
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Rencontre PSIF	Jeune Famille Int. Éducatif Coordonnateur PSIF Psychologue* TMS	<ul style="list-style-type: none"> Faire le bilan de la mesure AED. Evaluer les changements opérés durant la mesure. Valoriser les compétences du Jeune et de la Famille à travers les 6 niveaux PSI. Transposer les difficultés repérées à travers les 6 niveaux en besoins à satisfaire. Définir un nouveau plan d'action. Fédérer le Jeune, la Famille et les Personnes Ressources autour de nouvelles propositions. (Poursuite ou arrêt de la mesure, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser les échanges dans le respect de la parole de tous. Structurer la rencontre PSIF pour aborder toutes les dimensions. Rechercher des consensus pour définir les futures actions à mener. Retranscrire le contenu des discussions. Utiliser le contenu des échanges pour construire le document « bilan de la mesure AED ». La Famille rédige la demande de prolongation de la mesure s'il y a lieu.
E - 45	* si intervention avec le Jeune et sa Famille		
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Réalisation du document « bilan de la mesure AED »	Int. Éducatif Responsable du SAED Secrétaire	<ul style="list-style-type: none"> Valider le travail réalisé par les uns et les autres tout au long de la mesure AED. Communiquer sur le changement. Repérer les points de consensus. Argumenter les nouvelles propositions. Permettre aux Prescripteurs d'évaluer la qualité du travail d'AED. Permettre au Conseil Général de se positionner sur les nouvelles propositions. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivre la procédure de rédaction du bilan de la mesure AED. L'Intervenant Éducatif rédige le bilan. Le Responsable SAED valide l'écrit. La Secrétaire met en forme, finalise l'écrit et se charge de sa distribution.
E - 30			
Etape du processus	Intervenants	Objectifs	Moyens/actions
Diffusion du « bilan de la mesure AED »	Int. Éducatif Secrétaire	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire le travail AED dans l'histoire familiale à travers un écrit. <i>S'assurer</i> Officialiser la fin ou la demande de prolongation de la mesure. 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre le bilan en main propre au Jeune et à la Famille. (Int. Éducatif) Envoyer le bilan à l'ASE, à la Famille et au Jeune. Faire signer l'accusé de réception par la Famille et par le Jeune.
E - 15			